

Mathieu Simonet élu président de la Société des Gens de Lettres



Photo Jérôme Panconi

Mathieu Simonet est avocat et écrivain.

D'abord juriste au tribunal pour enfants de Bobigny, Mathieu Simonet devient avocat en 1997. Auteur de plusieurs romans publiés au Seuil (dont le dernier, *Anne-Sarah K.* est paru en 2019), il développe des projets d'« **autobiographie collective** » dans des hôpitaux, en prison, à l'université et en entreprise.

Depuis plus de quinze ans, il crée des **dispositifs intimes et collectifs**, dont certains ont été présentés dans des musées. Ancien artiste-chercheur associé des Ateliers Médicis, il a été producteur d'une émission de radio et a réalisé un documentaire sur son amie d'enfance qui a perdu la vue. Il a enseigné le droit et la rhétorique et a animé des ateliers d'écriture, notamment à l'université du Mans et à l'université de Cergy.

Administrateur de la Société des Gens de Lettres depuis 2014 et président de la commission des affaires juridiques jusqu'en 2018, il succède aujourd'hui à Marie Sellier.

Édith de Cornulier a été élue secrétaire générale. Elle avait précédemment occupé les fonctions de vice-présidente aux affaires sociales, de responsable du patrimoine et de secrétaire générale adjointe. Elle succède à Carole Zalberg.

Par ailleurs, huit membres ont été élus ou réélus au comité : Gérald Aubert, Emmanuelle Favier, Anne-Marie Garat, Françoise Henry, Gilles Laporte, Véronique Ovaldé, Marie Sellier et Carole Zalberg.

Le comité comprend également : Christine Avel, Ariane Bois, Belinda Cannone, Evelyne Châtelain, Louis-Philippe Dalember, Christophe Deleu, Pierre Jourde, Christophe Hardy, Laure Limongi, Wilfried N'Sondé, Leonor de Recondo, Olivier Rogez, Pascale Roze, François Thiery.

La Société des Gens de Lettres, association reconnue d'utilité publique, a pour mission de promouvoir la création, le droit d'auteur et de défendre les intérêts juridiques et économiques des auteurs de livres.